



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Décision fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement d'attachés d'administration de l'Etat relevant de l'office français de protection des réfugiés et apatrides au titre de l'année 2024

Le directeur général de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides,

Vu le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2017-1748 du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2018 modifié fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme du concours externe, du concours interne et du troisième concours de recrutement d'attachés d'administration de l'Etat relevant de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides et portant adaptation au poste de travail ;

Vu l'arrêté du 27 octobre 2023 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement d'attachés d'administration de l'Etat relevant de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides,

Décide :

Article 1^{er} – Le jury des concours externe et interne pour le recrutement d'attachés d'administration de l'État relevant de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, organisés au titre de l'année 2024, est présidé par Madame Sybille MERT, administratrice de l'Etat du 1^{er} grade, et est composé de la façon suivante :

Monsieur	Dimiter	PETROVITCH	Administrateur de l'Etat du deuxième grade
Madame	Katia	MEBTOUCHE	Attachée principale d'administration de l'Etat
Monsieur	Ludovic	CHAMPAIN-SELLIER	Attaché d'administration hors classe de l'Etat

Article 2 – En cas d'empêchement de Madame Sybille MERT, les fonctions de Président du jury sont assurées par Monsieur Dimiter PETROVITCH.

Article 3 – Sont nommés en qualité d'examineurs spécialisés des concours externe et interne pour le recrutement d'attachés d'administration de l'État relevant de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides, organisés au titre de l'année 2024 :

Monsieur	Johan	ANKRI	Attaché principal d'administration de l'Etat
Monsieur	Benoit	BARATHÉ	Attaché principal d'administrations parisiennes
Monsieur	Benoit	BAYARD	Sous-préfet
Madame	Leïla	BENSHILA-KESEN	Attachée d'administration hors classe de l'Etat
Madame	Marie-Anne	BERLIOZ	Attachée principale d'administration de l'Etat
Monsieur	Sidi Mohamed	CHERRADI	Attaché principal d'administration de l'Etat
Madame	Laurence	DUCLOS	Attachée d'administration hors classe de l'Etat
Madame	Fanny	DUPORTIC	Attachée principale d'administration de l'Etat
Madame	Hamida	ECHIKR	Attachée d'administration hors classe de l'Etat
Madame	Maryline	FAUCHER	Attachée principale d'administration de l'Etat
Madame	Nathalie	FINCK	Attachée principale d'administration de l'Etat
Madame	Marine	GRANDJEAN	Attachée principale d'administration de l'Etat
Madame	Nathalie	HERAULT-MOIGNARD	Attachée principale d'administration de l'Etat
Monsieur	Nicolas	HIRET	Attaché principal d'administration de l'État
Monsieur	Kévin	ISELIN	Attaché principal d'administration de l'Etat
Monsieur	Paul	LAURENS	Attaché d'administration de l'Etat
Monsieur	Guillaume	LEFEBVRE	Attaché d'administration hors classe de l'État
Monsieur	Denis	ROTH-FICHET	Administrateur de l'Etat du deuxième grade
Monsieur	Gary	ROUBEYRIE	Attaché principal d'administration de l'État
Madame	Nathalie	ROYA-PINGUET	Attachée d'administration de l'Etat
Madame	Céline	SEYER	Attachée d'administration hors classe de l'Etat
Madame	Estelle	TOUREAU	Attachée principale d'administration de l'Etat
Monsieur	Bertrand	VAN DEN ABEELE	Attaché principal d'administration de l'État
Monsieur	Christian	VEDELAGO	Administrateur de l'Etat du premier grade

Fait à Fontenay-sous-Bois, le

23 FEV. 2024



Julien BOUCHER